

Nombre de délégués

En exercice : 6

Présents : 5

Votants : 5 Buer

L'an deux mille vingt deux

Le huit avril 2022

Délibération du comité d'administration de
La caisse des écoles de la ville de La trinité

Convoqué le 29 Mars 2022

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article, L.2312-1, qui précise que les dispositions s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de plus de 3 500 habitants et plus,

VU les nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités territoriales prévues par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, le Rapport d'Orientation Budgétaire doit donner lieu à un débat à l'issue de la présentation et des échanges,

Considérant le document ci-joint réalisé pour servir de base aux échanges de l'assemblée délibérante,

Il est proposé au Comité d'Administration de bien vouloir :

- 1. Prendre acte de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022.**

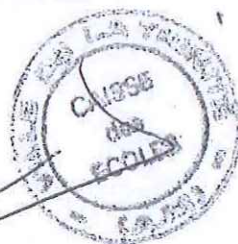
Et approuvé les propositions précitées.

Fait et délibéré au siège de la Caisse des écoles les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme,

Le Maire, Président,
Ladislav POLSKI



Viviane FARRUGIA

PROF

2022

2022

2022

Rapport d'Orientation Budgétaire

La Caisse des Écoles
de
La Trinité



PREAMBULE

Dans les communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un Rapport d'Orientation Budgétaire qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

PARTIE 1/ LE CONTEXTE

En lien étroit avec les services de la direction de l'éducation, **la caisse des écoles est un établissement public local qui a pour mission de favoriser le développement de l'instruction publique**, faciliter les projets d'éducation, mener des actions de réflexion et de concertation dans le contexte du projet éducatif territorial et du projet de la direction de l'éducation.

La particularité et l'intérêt de la caisse des écoles sont de permettre à des parents et à des enseignants, en étant élus par l'assemblée générale, de participer aux différentes instances de l'établissement et ainsi d'être associés aux décisions relatives aux divers projets en lien avec les écoles.

A. Répondre aux besoins du territoire

La Trinité dispose de

-  5 groupes scolaires
-  qui accueillent environ 1 000 élèves de maternelle et de primaire.

B. L'engagement de la Ville

Le Budget de la Ville permettra l'équilibre du Budget de la Caisse des Ecoles.

PARTIE 2/ LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le Budget 2022 prévoit les éléments suivants

I. Le budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement seront arrêtées à 435.77 €

- Chapitre 011 en Fournitures scolaires.

Les recettes de fonctionnement

La reprise de l'excédent de fonctionnement 2021 pour 435.77€.

II. Le budget d'investissement

Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement seront arrêtées 15 591.46 €

- Chapitre 21 en Achats de Mobiliers.

Les recettes d'investissement

Le financement des dépenses d'investissement se fera par la reprise de l'excédent d'investissement 2021 pour 15 591.46 €.

PARTIE 3/ LA PROSPECTIVE

Nous mobiliserons toutes les opportunités pour trouver de nouveaux financements (dons, subventions, partenariats...) pour que la Caisse des Écoles soit un outil efficace au service de l'accueil des enfants trinitaires dans nos écoles et de l'Éducation.